

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU LUNDI 1^{er} FEVRIER 2016**

L'An Deux Mille Seize, le Lundi 1er du mois de Février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jean-Claude PIOCHE - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Marie-Flore DESIREE - Paulette LAPIN - M. Christian THENARD - Mme Ghislaine GISORS - M. Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. José SEVERIEN - Mme Félicienne GANTOIS - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Maguy THOMAR - Roberte MERI - Liliane MONTOUT - Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - M. Lucien GALVANI - Mmes Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - Michelle MAXO - Valérie HUGUES - M. Duniere AGLAS - Mme Mariette MANDRET - M. Eric LATCHOUMANIN - Mme Diana PERRAN - M. Jean FAHRASMANE - Mme Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR - M. Jean DAIJARDIN - Mme Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN - M. Raymond PARSHAD - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT - Mme Cynthia DINANE.

ABSENTS : M. Cédric CORNET - Mme Sylvia LAPTES - M. Jean-Luc PERIAN - René NOEL.

Madame Cynthia DINANE a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

**SUBVENTIONNEMENT DES
MANIFESTATIONS CULTURELLES ET
SPORTIVES FAVORISANT LE
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET
TOURISTIQUE, ET CONTRIBUANT A
L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION «
LA RIVIERA DU LEVANT »**

CC-2016-1S-DAF-01



Vu les articles L.5211-1 et suivants, L.5214 16, L.5215-26, L.5216-5 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'article 6-1-2 des statuts annexés à l'arrêté n° 2014-249 du 24 décembre 2014,

Vu les grandes orientations pour budget 2016,

Considérant l'intérêt économique, culturel et sportif que représentent ces manifestations,

Considérant les demandes faites par ces associations,

Le Conseil communautaire,
Après discussions,

DECIDE

Article 1 : D'accorder une subvention pour les manifestations suivantes :

Organismes	Objet de la manifestation	Montant proposé	Montant voté
Association KGK	Gozieval	60 000,00	60 000,00
Fédération Guadeloupéenne du carnaval	Défilé carnavalesque de Saint-François	20 000,00	20 000,00
Association CASC de Sainte-Anne	Festival de gwo KA	30 000,00	30 000,00
Association pour le plaisir	Vwal o van	5 000,00	5 000,00
Comité de quartier de Belle Plaine	Les 10 KM du Gosier	7 000,00	7 000,00
TOTAL		122 000,00	122 000,00

Article 2 : D'inscrire la dépense au budget primitif 2016 en section de fonctionnement

Article 3 : Le Président, le Directeur Général des Services et le Trésorier Principal, sont chargés en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

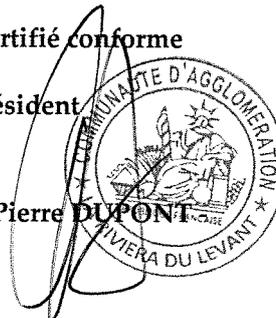
Et publication ou notification
le

Fait et délibéré à Gosier, le 1^{er} Février 2016

Pour extrait certifié conforme

Le Président

-Jean-Pierre DUPONT



COURRIER ARRIVÉ LE

11 FEV. 2016

S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE